S'associer ou Embaucher, comment faire le bon choix?

OBJECTIFS

La formation a été pensée pour apporter de la méthodologie et un questionnement (notamment en journées 1 et 4) et des éléments très concrets (sur les sociétés J2 et le salariat en J3) pour être en mesure de faire un choix cohérent.

CONTENU

L'ADDEAR12 et l'AFOCG de l'Aveyron vous proposent une formation à la carte sur le thème : "S'associer ou embaucher, comment faire le bon choix?"

Vous êtes en réflexion, avez besoin de prendre un temps de clarification, de méthode et aussi bénéficier d'information, les 4 jours sont là pour ça.

Vous avez besoin d'un éclairage, d'information sur l'association ou le salariat : participez à la journée 2 ou 3.

Demandez le programme détaillé aux animatrices Addear 12 et Afocg 12

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR de l'Aveyron

DURÉE : 1 à 4 jour(s)
DATE LIMITE : 03/01/2020

TARIFS

Adhérent	**210/jour €**
Non adhérent	**210/jour €**
Non agricole	**210/jour €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Contactez-nous pour tout autre fond de formation.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Pauline ANDRE
pauline-andre@addear12.com
La Maison des Paysans
7 Côte d'Olemps
12510 Olemps

NOTE : Repas partagé le midi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
10/02/2020	7 Côte d\'Olemps 12510 Aveyron	Pauline Andre, animatrice Addear 12 et Noémie Reboul, animatrice Afocg 12
27/01/2020	7 Côte d\'Olemps 12510 Aveyron	AGRISUD, cabinet experts comptables (Sorina Escavabaja) + Paysan embauchant régulièrement des salariés pour un échange sur la relation employeur/employé, la posture d'employeur
06/01/2020	7 Côte d\'Olemps 12510 Aveyron	Pauline Andre, animatrice Addear 12 et Noémie Reboul, animatrice Afocg 12
13/01/2020	7 Côte d\'Olemps 12510 Aveyron	Pauline Andre, animatrice Addear 12 et Noémie Reboul, animatrice Afocg 12 + un paysan en société pour témoigner sur la posture de l'accueillant de nouveaux associés.

THÈMES

S'installer en AP | S'associer / coopérer

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)